



CHAPITRE 1

En quoi consiste la comptabilité ?

- ▶ **Objectif du chapitre** : comprendre le domaine de la comptabilité financière (ou comptabilité générale) et le rôle des comptables.

L'objectif de ce chapitre est de comprendre le domaine de la comptabilité et le rôle des comptables. Il s'agit donc de se familiariser avec l'univers des professionnels du chiffre que nous sommes tous amenés à côtoyer.

Après avoir étudié ce chapitre, vous pouvez :

- Comprendre le cadre comptable (le tableau emplois-ressources) ;
- Comprendre le compte de résultat et le bilan ;
- Connaître le travail du comptable (les comptes).

I. Le cadre comptable (le tableau emplois-ressources)

La comptabilité est le langage qui permet de garder trace des échanges (ou transactions) propres à toute activité économique, c'est-à-dire à toute activité qui apporte des flux monétaires (ou flux financiers).

Par exemple, lorsqu'un supermarché achète pour 10 000 € de bouteilles d'eau pour les revendre à ses clients, il y a successivement différentes activités qui sont réalisées :

- La commande du supermarché à son fournisseur (généralement un grossiste) ;
- La livraison de produits, car le supermarché reçoit ensuite de son fournisseur les bouteilles d'eau commandées ;
- La mise en place de ces bouteilles d'eau en rayon ;
- Le paiement au fournisseur de cette commande reçue ;
- L'achat des bouteilles d'eau et leur paiement par les clients du supermarché à la caisse.

Cette suite de transactions s'opère entre trois acteurs :

- Le fournisseur des bouteilles d'eau ;
- Le supermarché ;
- Le client du supermarché.

Si l'on s'intéresse ici au *fournisseur*, l'envoi des bouteilles d'eau va donner lieu à un échange (ou à une transaction) : il livre les bouteilles d'eau et va recevoir le paiement en retour. Sa comptabilité va donc enregistrer :

- La vente des bouteilles d'eau pour 10 000 € ;
- L'encaissement par chèque du prix de ces bouteilles d'eau pour 10 000 €.

De même, si l'on s'intéresse au *supermarché*, celui-ci a procédé aussi à un échange (ou à une transaction) : il reçoit des bouteilles d'eau et doit payer en contrepartie le prix de cette livraison. Sa comptabilité va donc enregistrer :

- L'achat des bouteilles d'eau pour 10 000 € ;
- Le paiement par chèque du prix de ces bouteilles d'eau pour 10 000 €.

On peut donc remarquer que la comptabilité du fournisseur et celle du supermarché vont garder trace de cette transaction qui les concerne tous les deux. Chez chacun de ces deux acteurs économiques, il y a deux flux qui vont donner lieu à des enregistrements comptables (pour garder une trace de cette transaction) :

- Un flux physique de 10 000 € (on transfère des bouteilles d'eau du fournisseur vers le supermarché avec la livraison – il y a une vente pour le fournisseur et un achat pour le supermarché)
- Un flux monétaire de 10 000 € (un paiement par chèque est effectué du supermarché vers le fournisseur – il y a une sortie de trésorerie pour le supermarché et une rentrée de trésorerie pour le fournisseur)

Voyons de manière simplifiée comment ces flux vont être enregistrés dans les comptabilités de ce fournisseur et de ce supermarché :

- Dans la comptabilité du fournisseur :
 - Produits liés à son activité : Ventes en augmentation de 10 000 €
 - Patrimoine du fournisseur : Trésorerie en augmentation de 10 000 €
- Dans la comptabilité du supermarché :
 - Charges liées à son activité : Achats en augmentation de 10 000 €
 - Patrimoine du supermarché : Trésorerie en diminution de 10 000 €

On peut remarquer deux choses à propos de cette transaction de 10 000 € sur des bouteilles d'eau :

Ce qui se passe dans la comptabilité du fournisseur est le contraire de ce qui arrive dans la comptabilité du supermarché, car il y a un échange : un flux physique (les bouteilles d'eau) contre un flux financier (les 10 000 €) passent de l'un à l'autre. Il y a une vente et une entrée de trésorerie pour le fournisseur. Parallèlement, il y a un achat et une sortie de trésorerie pour le supermarché.

Dans la comptabilité du fournisseur et dans celle du supermarché deux caractéristiques de cette transaction sont mises en évidence :

- Un effet sur les activités de ces partenaires (vente pour le fournisseur et achat pour le supermarché)
- Un effet sur le patrimoine de ces partenaires (entrée de trésorerie pour le fournisseur et sortie de trésorerie pour le supermarché)

Cette double vision des choses dans toute transaction enregistrée en comptabilité s'appelle le principe de la *partie double*. Nous verrons qu'il est toujours respecté dans l'enregistrement comptable, pour permettre notamment de contrôler le bon enregistrement des transactions.

Il y a aussi une autre chose à remarquer :

- Chaque transaction peut affecter les activités des partenaires concernés (par exemple ici, les ventes du fournisseur affectent les achats du supermarché)
- Chaque transaction peut affecter aussi le patrimoine de ces mêmes partenaires (par exemple ici, une sortie de trésorerie pour le supermarché entraîne une entrée de trésorerie pour le fournisseur)

II. Compte de résultat et Bilan

Pour formaliser ces effets sur les activités et les patrimoines des différents acteurs économiques, la comptabilité va garder trace (ou enregistrer) les transactions selon ces critères dans deux tableaux (ou états financiers de synthèse) différents :

- Le Compte de Résultat
- Le Bilan

A. Le Compte de Résultat

Le Compte de Résultat (ou CDR) concerne l'activité de l'entité concernée : ce tableau tiendra compte des transactions ayant un impact sur les activités de l'entité concernée. Sa structure sera la suivante pour les deux partenaires de notre exemple :

Compte de Résultat (ou CDR) du supermarché

Charges (coûts engagés pour l'activité)	Produits (ressources obtenues de l'activité)
Achat des bouteilles d'eau pour 10 000 €	
Autres charges : salaires, loyers, etc.	Autres produits

Compte de Résultat (ou CDR) du fournisseur

Charges (coûts engagés pour l'activité)	Produits (ressources obtenues de l'activité)
	Vente des bouteilles d'eau pour 10 000 €
Autres charges : salaires, loyers, etc.	Autres produits

B. Le Bilan

Le **Bilan** concerne l'évolution du patrimoine de l'entité concernée : ce tableau tiendra compte des transactions ayant un impact sur le patrimoine du partenaire concerné (ce qu'il possède et ce qu'il doit). Sa structure sera la suivante pour les deux partenaires de notre exemple :

Bilan du supermarché

Actif (patrimoine possédé)	Passif (ressources apportées par l'extérieur pour constituer le patrimoine)
Sortie de trésorerie pour 10 000 € (paiement de la livraison des bouteilles d'eau)	
Autres postes : équipements, stocks, créances, etc.	Autres postes : Apport en capital, dettes bancaires et dettes vis-à-vis des fournisseurs, etc.

Bilan du fournisseur

Actif (patrimoine possédé)	Passif (ressources apportées par l'extérieur pour constituer le patrimoine)
Entrée de trésorerie pour 10 000 € (encaissement de la livraison des bouteilles d'eau)	
Autres postes : équipements, stocks, créances, etc.	Autres postes : Apport en capital, dettes bancaires et dettes vis-à-vis des fournisseurs, etc.

Si nous résumons notre propos jusqu'ici pour un acteur économique quelconque, le tableau emplois-ressources peut regrouper l'évolution de ses activités et de son patrimoine de la manière suivante :

- Tout ce qui constitue ses activités (comme les ventes) et tout ce qui peut être considéré comme un changement dans les ressources apportées par l'extérieur constitue en fait des Ressources (soit des Produits, comme des ventes, ou soit du Passif, comme un apport en capital)
- Tout ce qui permet ses activités (comme les achats ou la trésorerie) et tout ce qui peut changer son patrimoine constitue en fait des Emplois (soit des Charges, comme des achats, ou soit de l'Actif, comme un mouvement de trésorerie)
- Il y a toujours une égalité entre Emplois et Ressources. Toute transaction se traduit par le maintien de cette égalité pour son enregistrement en comptabilité. En effet, il n'est pas possible d'obtenir une ressource sans l'employer et inversement. Nous aurons l'occasion de le vérifier tout au long de ce chapitre. Dans l'exemple retenu ci-dessus, cette relation Emplois = Ressources est respectée. Cela se manifeste de la manière suivante pour les enregistrements comptables déjà indiqués :

Tableau Emplois-Ressources du supermarché

Emplois	Ressources
Charges (coûts engagés pour l'activité) Achats : + 10 000 €	Produits (ressources obtenues de l'activité)
Actif (patrimoine possédé) Trésorerie : - 10 000 €	Passif (ressources apportées par l'extérieur pour constituer le patrimoine)
Total = 0	Total = 0

Tableau Emplois-Ressources du fournisseur

Emplois	Ressources
Charges (coûts engagés pour l'activité)	Produits (ressources obtenues de l'activité) Ventes : + 10 000 €
Actif (patrimoine possédé) Trésorerie : + 10 000 €	Passif (ressources apportées par l'extérieur pour constituer le patrimoine)
Total = + 10 000 €	Total = 10 000 €

À ce stade, nous pouvons donc avoir une vision d'ensemble des enregistrements comptables pour un acteur économique à travers le *tableau emplois-ressources*, qui constitue la base du raisonnement comptable avec le principe de la *partie double* évoqué ci-dessus :

Tableau Emplois-Ressources

Emplois (Charges + Actif)	Ressources (Produits + Passif)
<p>Charges (coûts engagés pour l'activité) Postes figurant dans cette partie : achats, salaires, loyers, etc.</p>	<p>Produits (ressources obtenues de l'activité) Postes figurant dans cette partie : ventes et autres produits</p>
<p>Actif (patrimoine possédé) Postes figurant dans cette partie : équipements, stocks, créances, trésorerie, etc.</p>	<p>Passif (ressources apportées par l'extérieur pour constituer le patrimoine) Postes figurant dans cette partie : Apport en capital, dettes bancaires et dettes vis-à-vis des fournisseurs, etc.</p>

III. Le travail du comptable (les comptes)

Pour une grande part, le travail du comptable consiste à enregistrer les flux financiers de l'entité dont il a la charge. Par exemple, il s'agit de garder la trace des différentes opérations et transactions effectuées par une entreprise en utilisant les principes de la partie double indiqués précédemment. De nos jours, ce travail d'écriture se fait sur ordinateur. Des fichiers vont contenir les informations sur ces opérations et transactions, et sur les différents flux financiers qui en sont la conséquence.

C'est en ce sens que l'on parlera d'enregistrement comptable et d'écritures comptables. Pour donner toute sa crédibilité à l'enregistrement comptable, un formalisme est nécessaire, une grammaire doit être utilisée. En France, cela s'opère à travers deux moyens :

- A. L'utilisation de comptes avec des intitulés et un mode de fonctionnement bien précis,
- B. Et des écritures comptables pour enregistrer ces flux financiers au fur et à mesure de leur déroulement dans le temps.

A. L'utilisation des comptes

Il existe en France une liste de comptes qui sont numérotés en fonction de leur appartenance aux deux documents de synthèse indiqués précédemment (le compte de résultat et le bilan). Un plan comptable permet d'organiser ces comptes en les numérotant.

Pour le *Bilan*, on utilise des comptes qui sont numérotés en cinq classes (de 1 à 5). Chaque numéro de compte commence par le numéro de sa classe et comporte ensuite des numéros pour le répartir dans cette même classe. Par exemple, le compte 512 *Banques*, qui retrace les opérations réalisées avec les banques, signifie que le compte appartient à la classe 5 (les comptes financiers) et qu'il se situe après le compte 511 *Valeurs à l'encaissement* (par exemple les chèques en cours d'encaissement) et avant des comptes qui concernent d'autres établissements financiers.

Les principaux comptes du Bilan sont les suivants (*):

Tableau 1 : Bilan (comptes des classes 1 à 5)

Actif (patrimoine possédé)	Passif (ressources apportées par l'extérieur pour constituer le patrimoine)
Classe 2 – Comptes d'immobilisation 20 – Immobilisations incorporelles (comme le fonds de commerce) 21 – Immobilisations corporelles (comme les équipements)	Classe 1 – Comptes de capitaux 10 – Capital et réserves (comme les apports des propriétaires de l'entreprise) 12 – Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) 16 – Emprunts et dettes assimilées (comme les emprunts bancaires à long terme)
Classe 3 – Stocks 31 – Stocks de matières premières et fournitures 35 – Stocks de produits (produits finis) 37 – Stocks de marchandises	
Classe 4 – Comptes de tiers (créances) 41 – Clients	Classe 4 – Comptes de tiers (dettes) 40 – Fournisseurs
Classe 5 – Comptes financiers 51 – Banques (solde positif) 53 – Caisse	Classe 5 – Comptes financiers 51 – Banques (découvert)

(*) Seuls les comptes principaux sont indiqués. Certains comptes ne seront pas utilisés du fait de la structure de cet ouvrage d'initiation.